



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/06/2025 16H27 C:005300 I:01677
V/REF : 1015772
V/Email reçu le Vendredi 20/06/2025 à 16H27

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00545
IMMEUBLE : LA PINEDE 2
ESPLANADE DE LA PINEDE
38090 VILLEFONTAINE

Vaulx en Velin, le 07 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N12 ESPLANADE DE LA PINEDE - LOGEMENT DE MME NOGUEIRA AU 2EME
ETAGE TEL *07 71010473*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE REMISE EN ETAT DE LA PRESSION D EAU DANS LE LOGEMENT
UN FILET D EAU QUI COULE MARRON AVEC DU SABLE SUITE COUPURE D EAU POUR
TRAVAUX NETTOYAGE DU COMPTEUR NECESSAIRE PROBABLEMENT
MERCI D INTERVENIR CE SOIR EN ASTREINTE

Donneur d'ordre : Mme M CONTAMIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 20/06/2025 A 22H30 :
INTERVENTION DESPUIS LE LOGEMENT DE MME NOGUEIRA AU 2EME ETAGE
NOUS CONSTATONS UNE BAISSSE DE PRESSION DANS TOUS LES POINTS D'EAU
(DOUCHE/CUISINE)

NETTOYAGE DU MOUSSEUR LAVABO, EVIER ET BAIGNOIRE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
DEPOSE ET NETTOYAGE DU COMPTEUR
TEST BONNE PRESSION

APRES 5 MINUTES, LE LOCATAIRE NOUS RAPPELLE POUR NOUS INFORMER QUE LA
PRESSION A DE NOUVEAU CHUTE

NETTOYAGE DU COMPTEUR D'EAU A PLUSIEURS REPRISES

LE VOISIN M. ZOZIME A LE MEME PROBLEME
- TENTATIVE DE NETTOYAGE DU COMPTEUR D'EAU - NEGATIF
LA VANNE D'ARRET DU LOGEMENT EST HORS-SERVICE ET GRIPPEE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 23/06/25 à 11H59 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA VANNE D'ARRET DU LOGEMENT DE M. ZOZIME
ET LE NETTOYAGE DU COMPTEUR D'EAU



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER ET RESTONS A VOTRE DISPOSITION SI NECESSAIRE

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/06	2	73,82	184,55
2,50	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	2	73,82	184,55
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
TOTAL H.T.				437,67
T.V.A. a 10,00%				43,76
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>481,43</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1015772 du 20/06/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

MME NOGUEIRA BEATRICE

12 ESPLANADE DE LA PINEDE

38090 VILLEFONTAINE

Référence de la Demande

N°: 832 366 du 19/06/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Téléphone : 07.71.01.04.73

00545-00001-00003-00021 H / Type 3 / 02

Etage : 02

Date entrée: 27/11/2015

Délai

Date limite exécution : 05/07/2025

Observations

FACTURATION ELLIPSE SUITE COUPURE TRAVAUX

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 REMISE EN ETAT DE LA PRESSION D EAU DANS LE LOGEMENT UN FILET D EAU QUI COULE MARRON AVEC DU SABLE SUITE COUPURE D EAU POUR TRAVAUX NETTOYAGE DU COMPTEUR NECESSAIRE PROBABLEMENT MERCI D INTERVENIR CE SOIREN ASTREINTE	1,00	1,00	1,00	0,10	1,10

Total H.T.	1,00
Total TVA	0,10
Total TTC	1,10

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENCIN MARIE-ANGE le 20/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **12 ESPLANADE DE LA PINEDE 38090 VILLEFONTAINE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **20/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1015772